



Collège Français de Pathologie Vasculaire

Pascal PRIOLLET

Président

Alessandra BURA-RIVIÈRE

Secrétaire Générale

Isabelle LAZARETH

Trésorière

TVA intracommunautaire : FR84337958888

SIREN : 337 958 888

SIRET : 337 958 888 00030

NDA 11756715275

CHARTRE QUALITE FORMATION

Notre organisme de formation s'engage à respecter à l'ensemble des critères du référentiel national qualité (QUALIOPI).

Les critères qualité visés par notre organisme de formation sont, notamment, les suivants :

- ✓ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- ✓ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- ✓ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- ✓ La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- ✓ Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- ✓ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Chaque formateur s'engage à respecter la charte ci-dessous :

1. Respecter le programme de formation
2. Aucune date ne doit pouvoir être modifiée. Les problèmes d'organisation sont donc exclus.
3. Les coordonnées du formateur sont consultables lors de l'inscription (convocation, convention de formation, programme).
4. Un support « PPT » doit obligatoirement être remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation, sous un format adapté, physique, ou digital.
5. Les résultats de l'évaluation des acquis permettent l'octroi d'une « attestation de fin de stage ». Il s'agit de valider le développement des connaissances et des compétences. Ces résultats, basés sur les réponses d'un questionnaire pré-test et post-test par vos soins, doivent être communiqués par le formateur à notre service administratif, afin qu'il puisse réaliser l'attestation de fin de stage. Il vous appartient donc de nous fournir ce questionnaire avant la formation afin que nous puissions en assurer le remis auprès des apprenants.

Secrétariat : Marie-Paule Boucher

18, rue de l'Université - 75007 Paris

Tel. : 01 55 04 82 13 - e.mail : cfpv@cfpv.fr - Fax : 09 70 06 18 81